**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 16 (1887)

Heft: 2

Rubrik: Compte-rendu général des conférences officielles d'instituteurs et

d'institutrices

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# COMPTE-RENDU GÉNÉRAL

## Des Conférences officielles d'instituteurs et d'institutrices

CONFÉRENCE DES INSTITUTEURS FRANÇAIS DU LAC, A MEYRIEZ Le 25 novembre 1886.

La séance est ouverte à 9 ½, heures du matin, sous la présidence de M. Merz, inspecteur scolaire du II<sup>me</sup> arrondissement.

Tous les membres sont présents. L'assemblée salue avec joie l'arrivée

de M. le préfet Bourqui.

On aborde le premier point des tractanda: Mémoire adressé à la Direction de l'Instruction publique, concernant la création de

bibliothèques scolaires et les écoles enfantines.

Il avait été constaté dans une précédente conférence que nos jeunes gens de 16 à 20 ans sont loin de posséder les connaissances que l'on serait en droit d'exiger d'eux. Pour remédier à ce déplorable état de choses, il faudrait agir, 1° par le moyen des écoles enfantines et 2° par

les bibliothèques scolaires.

Les écoles enfantines d'abord, qu'il faudrait établir d'une manière plus générale et dont il faudrait rendre la fréquentation obligatoire; mais tous les efforts tentés à l'école resteront insuffisants, tant qu'on ne sera pas parvenu à inculquer le goût de la lecture. Dans ce but, il importe d'être en état de fournir à nos écoliers des ouvrages appropriés à leur âge et à leur caractère. Il serait donc désirable que chacune de nos écoles fût dotée d'une bibliothèque scolaire, avec abonnement gratuit en faveur des élèves que le maître jugerait capables d'en retirer quelque profit. — De cette manière, ils pourraient non seulement étendre le cercle de leurs connaissances, mais encore, lorsqu'ils seront émancipés, ils sauraient tirer parti des ouvrages ser eusement écrits qui composent nos bibliothèques populaires, et cela, parce qu'ils y auraient été préparés par les lectures simples et attrayantes des bibliothèques scolaires.

Assurée de l'excellence de ces deux moyens, la conférence avait désigné l'un de ses membres pour rédiger un mémoire à l'adresse de la Direction. Il s'agissait donc de faire ressortir l'influence considérable que pourraient exercer les écoles enfantines et les bibliothèques scolaires, de proposer ces deux moyens a la Direction de l'Instruction publique et de lui demander son bienveillant et puissant concours.

de lui demander son bienveillant et puissant concours.

Le mémoire cité plus haut fut l'objet d'une discussion nourrie et intéressante, à laquelle prirent part MM. Bourqui, préfet, Merz, inspecteur, Biolley, Guillod, L'Eplattenier, Versel, Mottier, Fornallaz et Javet.

Après avoir remercié le rapporteur, tous sont d'avis que le travail renterme plusieurs lacunes et qu'il doit être sérieusement retouché et amendé pour une prochaine conférence. Il est nécessaire de mieux étudier la question et de fournir de nombreux motifs à l'appui. Il faudrait citer des exemples de canton où les écoles enfantines sont généralement établies et dans lesquelles les examens fédéraux donnent des résultats réjouissants. Il serait aussi bon de démontrer que, puisque les cours complémentaires n'atteignent pas leur but, il est nécessaire de commencer à agir par la base, c'est-à dire par le moyen des éc les enfantines obligatoires, dans lesquelles on enseignerait la lecture, l'écriture et

le calcul. Les jeunes enfants seraient ainsi préparés à l'école primaire; et, puisque c'est à cet âge que se contractent les bonnes et les mauvaises habitudes, il importerait que l'éducation première de ces jeunes enfants fût bien soignée.

Enfin, il est décidé que chaque membre mettra ses pensées par écrit et les transmettra à un rapporteur général qui sera chargé de la rédaction

du rapport pour la conférence de février.

On passe ensuite au deuxième point des tractanda; Quelques mots sur la prononciation dans nos écoles, par M. Guillod. Voici les idées essentielles exprimées par le rapporteur dans cet excellent travail:

1º Il est de toute importance que l'instituteur travaille à obtenir de

ses élèves une prononciation correcte de la langue française;

2º Pour cela, il ne s'agit nullement d'introduire dans nos écoles un nouvel enseignement; mais ce qui est désirable, c'est que le maître profite de toutes les occasions où l'élève est appelé à parler, pour exiger

de lui une prononciation correcte, nette et intelligible;

3º Parmi les fautes les plus communes, il faut citer, en premier lieu, ce ton trainant et nasillard qui appuie d'une manière toute particulière sur les syllabes muettes finales. Ensuite ce sont souvent les voyelles a, e, i, ai, eu, qui sont dénaturées. La lecture est, ou saccadée, ou trainante, souvent monotone et sans expression, et au lieu de prononcer l'er des infinitifs de la première conjugaison comme e fermé, beaucoup de nos élèves persistent à faire sonner le r.

4º Le meilleur moyen à employer pour combattre ce défaut consisterait à astreindre les élèves à une prononciation correcte dès leur plus tendre enfance. — En outre, il faut que le maître surveille son propre

langage, afin que ce dernier puisse être imité par les éléves.

La discussion qui a eu tieu a prouvé à M. le rapporteur que son travail avait été goûté et apprécié. Chacun s'est promis de faire tous ses efforts pour corriger les défauts signalés.

Restait encore le travail de M. L'Eplattnier, sur Les récréations à

donner à la classe pendant le cours des leçons.

Dans un travail intéressant, le rapporteur nous a montré comment, après une leçon fatigante, on peut récréer les élèves d'une classe. Plusieurs moyens sont proposés, entre autres, celui qui consiste à donner lecture aux élèves d'un trait de journal, à leur faire part d'une découverte scientifique, d'une donnée statistique intéressante, etc., etc. Ces innocentes récréations contribuent non seulement à délasser les écoliers, mais encore à les instruire et à les moraliser. A ce sujet, M. le rapporteur ne prescrit aucune méthode, estimant que chaque maître doit être laissé libre de choisir celle qui lui convient le mieux.

L'heure étant avancée et les tractanda épuisés, on passe au dernier acte de la conférence qui n'en est pas le moins intéressant : je veux

parler du traditionnel diner pris en commun.

Motier-Vully, le 14 décembre 1886.

Le secrétaire : H. JAVET, instituteur.

Les instituteurs protestants de l'arrondissement de la Sarine et Singine se réunissaient le 27 novembre 1886, au nombre de 22. C'était la dernière conférence de l'année, et en même temps on fêtait le soixante et-dixième anniversaire de l'entrée en fonctions de M. l'instituteur Samuel Herren qui, après une activité de 50 années à l'école de Kessibrunnholz (commune d'Ueberstorf), prit sa retraite et entrait ainsi dans un repos bien mérité. Sur le désir de ses collègues, le jubilaire raconta les joies et les épreuves de l'instituteur de campagne dans l'Uechtland. Il fit passer successivement devant ses auditeurs des images radieuses et sombres; il a prouvé une fois de plus que le maître d'école n'est pas

exempt des mille soucis de ce bas monde. Comme beaucoup de ses anciens collègues, M. Herren a enduré beaucoup de privations dans sa solitude.

Le traitement était minime et il devait chercher sa récompense bien plus dans la satisfaction d'avoir bien rempli son devoir que dans les honoraires qu'il percevait. Pendant dix ans, il ne recevait que 50 francs vieux. En 1848, son traitement fut élevé à 300 fr., et alors ses concitoyens le considéraient comme une sorte de Crésuz, qui n'avait qu'à frapper le sol, disait-on, pour en faire sortir des trésors. Les anciens et les nouveaux collègues du jubilaire aux cheveux blanchis dans le service de l'école lui remirent, comme don d'honneur, un fauteuil, une pendule, etc. M. Hofer, directeur de l'Institut des aveug'es à Berne lui donna, de la part du Comité de la Société des secours mutuels bernois, en argent, le montant de 100 fr. Enfin, M. l'inspecteur scolaire Merz, au nom de la Direction de l'Instruction publique de Fribourg, fit l'éloge du jubilaire. Comme Pestalozzi, M. Herren pourrait dire: « Pendant longtemps, c'était sombre autour de moi, mais j'ai répandu la lumière. » J. Rytz.

Note de la Rédaction. — Ces relations, que nous devons à l'obligeance des secrétaires, sont une nouvelle preuve de la vie, de l'activité et en même temps de la douce confraternité qui règnent dans nos conférences d'instituteurs. Nous aimons à croire que MM. les inspecteurs continueront à nous faire parvenir ces intéressants compte-rendus.

Il nous reste à publier la relation des dernières conférences des arrondissements de MM. les inspecteurs Gapany, Vonlanthen et Crausaz. Nous les réservons pour le prochain numéro du Bulletin, avec les Echos des revues étrangères et d'autres travaux. Nos zélés et nombreux collaborateurs voudront bien prendre patience.

## RECONNAISSANCE

Le corps enseignant fribourgeois a tenu à témoigner, avant la clôture de l'année 1886, sa reconnaissance et son affectueux souvenir à M. H. Schaller, ancien Directeur de l'Instruction publique. Une députation des sept districts du canton s'est rendue, le jeudi, 30 décembre, auprès de M. Schaller pour lui remettre quelques présents, soit un bronze représentant Guillaume Tell embrassant son fils après avoir atteint la pomme, puis les quatre eaux fortes encadrées de Leemann, représentant les fresques du D<sup>r</sup> Stuckelberg à la chapelle de Guillaume Tell. Un album, style renaissance, avec médaillon armorié et dédicace, ouvrage d'un instituteur, renfermant une adresse avec les noms de tous les participants aux dons, professeurs du Collège Saint-Michel, de l'Ecole normale, des écoles secondaires, inspecteurs scolaires et instituteurs, complétait le présent.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant à peu

près le texte de l'adresse à M. Schaller:

« Le corps enseignant ne peut laisser passer votre retraite de la Direction de l'Instruction publique sans vous exprimer les sentiments de reconnaissance que lui ont inspirés l'activité infatigable avec laquelle vous vous êtes dévoué à la cause de